



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

06782

**ASSISTANCE
A LA
SOCIETE NATIONALE
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DE
ZONES INDUSTRIELLES
(SONADEZI)**

DP/RVN/78/006

VIET-NAM.

RAPPORT FINAL

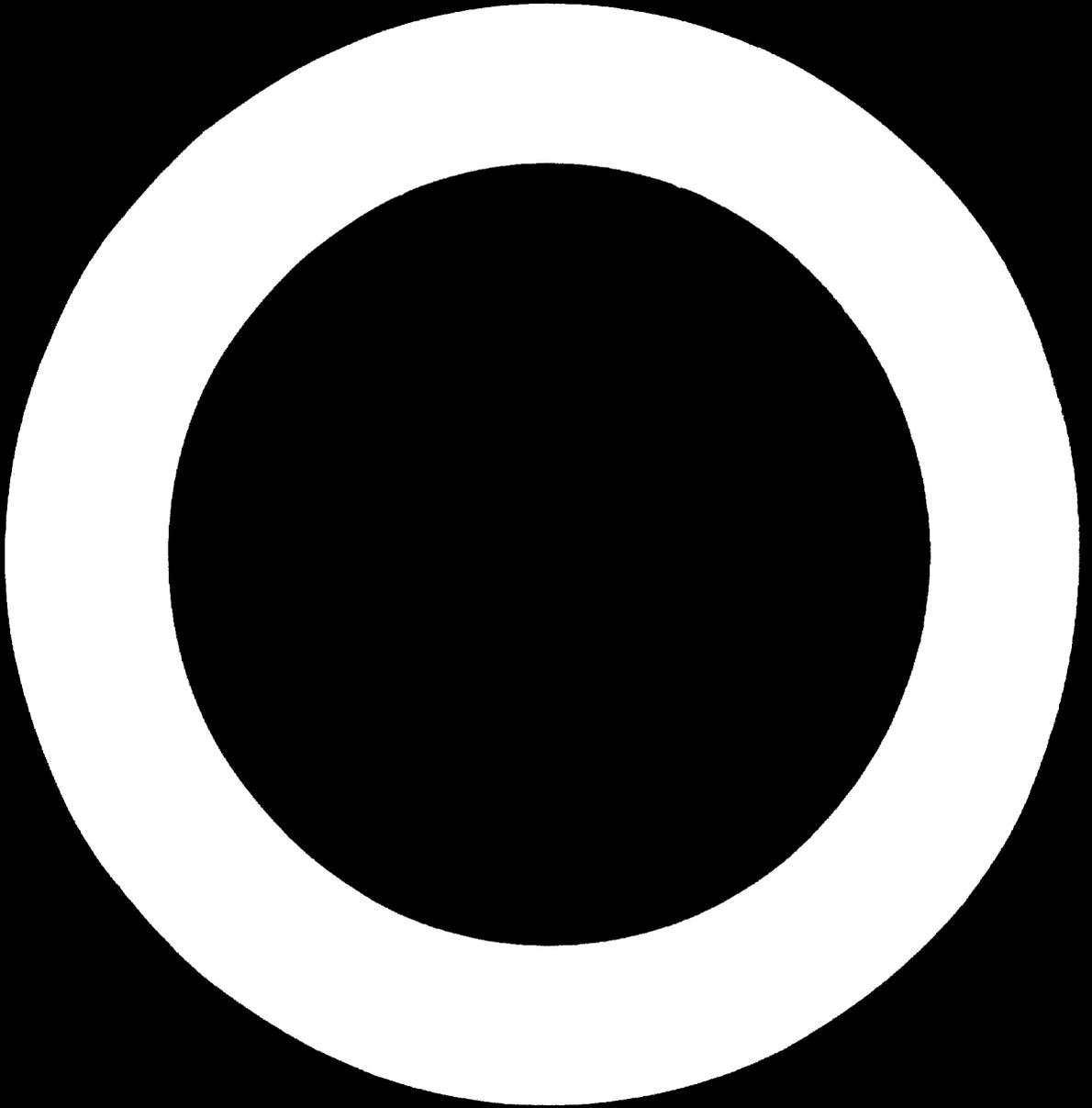
Établi pour le
Gouvernement de la République du Sud Viet-Nam par
l'Organisation des Nations Unies
pour le développement industriel,
organisation chargée de l'exécution pour le compte du
Programme des Nations Unies pour le développement

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is essential for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent and reliable data collection processes to support informed decision-making.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in modern data management. It discusses how advanced software solutions can streamline data collection, storage, and analysis, leading to more efficient and accurate results.

4. The final part of the document provides a summary of the key findings and recommendations. It stresses the importance of ongoing monitoring and evaluation to ensure that the data management processes remain effective and up-to-date.



Programme des Nations Unies pour le développement

ASSISTANCE A LA SOCIETE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT
DE ZONES INDUSTRIELLES (SONADEZI)

DP/RVN/73/006

VIET-NAM

Conclusions et recommandations

Etabli pour le
Gouvernement de la République du Sud Viet-Nam par
l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel,
organisation chargée de l'exécution pour le compte du
Programme des Nations unies pour le développement

D'après l'étude de M.E.R. Adams, Directeur du projet

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Vienne, 1975

Notes explicatives

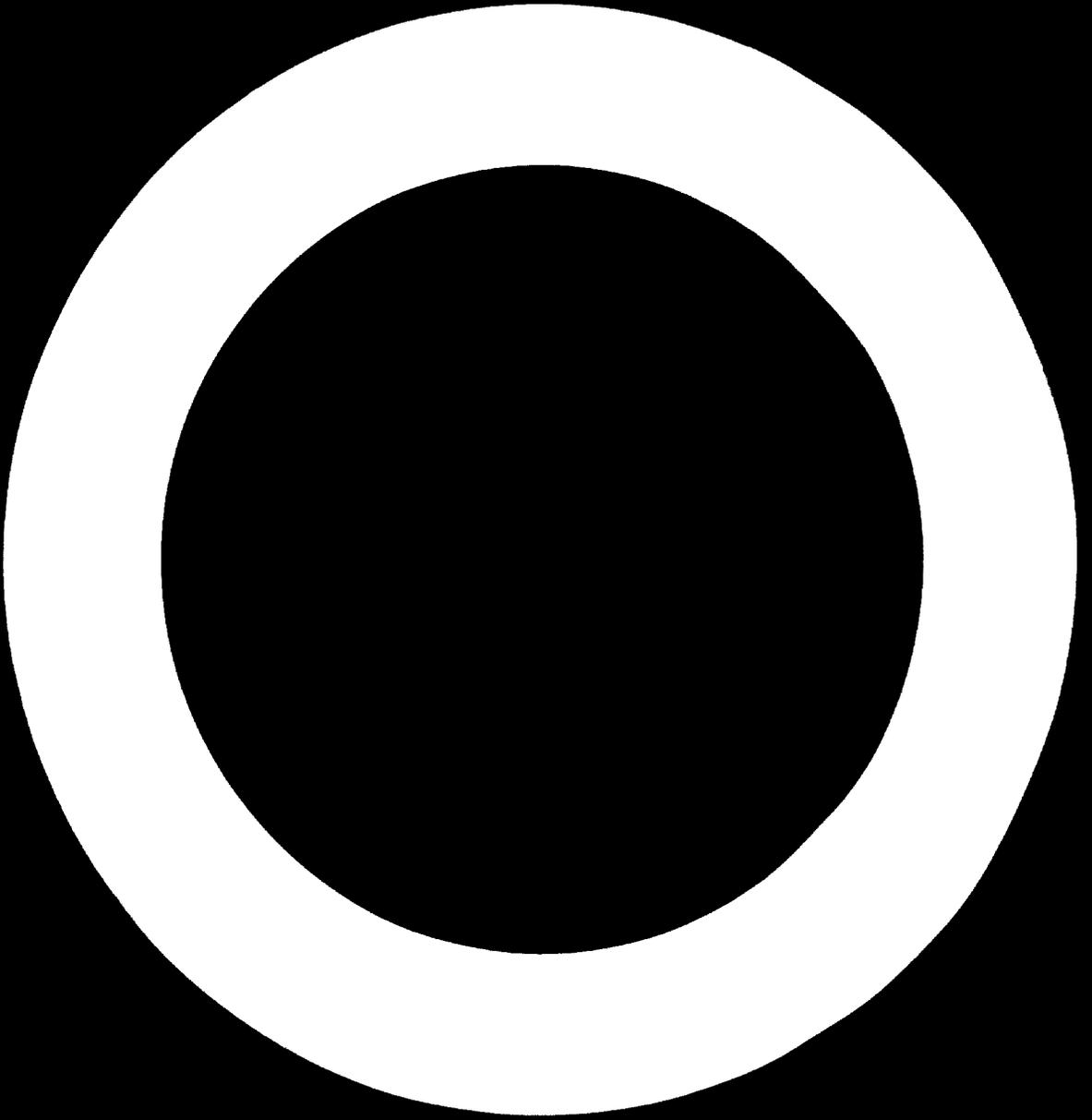
Le terme "tonne" s'entend de la tonne métrique.

Le terme "dollar" (\$) s'entend du dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

TABLE DES MATIERES

	Page
RESUME	5
INTRODUCTION	7
RECOMMANDATIONS	11
CONCLUSIONS	12
 <u>Annexes</u>	
I. Documentation établie pour le projet	14
II. Principaux éléments de matériel achetés par l'entremise du PNUD et de l'ONUDI	15
III. Personnel du projet	16



RESUME

Le présent rapport porte sur les premières phases d'un projet d'assistance à la Société nationale pour le développement de zones industrielles (SONADEZI) au Viet-Nam. Le projet initial (projet A) a abouti à un projet élargi (projet C) dont le but principal était d'implanter dans la péninsule de Cam Ranh un important complexe industriel. Par suite des hostilités engagées dans cette région, le projet a finalement dû être suspendu en attendant que la situation permette la reprise des activités.

Avant la suspension du projet, un bureau technique et administratif de la SONADEZI avait été créé à Cam Ranh. Des travaux préliminaires de planification et des négociations se poursuivaient activement. Ils portaient notamment sur les activités industrielles suivantes : la construction naval (la création d'un grand chantier naval avait fait l'objet d'un accord de principe en décembre 1974), le travail du bois, la transformation des produits de la pêche, la conserverie, la construction mécanique et la production de gaz industriel. Une attention particulière était accordée au développement à long terme de grandes entreprises industrielles : un complexe pétrochimique, une usine d'engrais azotés et une verrerie. Un projet concernant l'étude, l'aménagement et la gestion de domaines agro-industriels avait atteint le stade où il devenait possible de rédiger un rapport de faisabilité et l'on avait entrepris de constituer au sein de la SONADEZI un groupe chargé des études de détail. La structure administrative et le fonctionnement du siège central de la SONADEZI avaient fait l'objet d'une enquête et les rapports à ce sujet avaient été publiés sous leur forme définitive. Cependant, aucune suite n'a pu être donnée à cette enquête parce qu'il fallait absorber 12 agents supplémentaires qui, venant des régions occupées, avaient regagné Saigon.

Avant la suspension forcée, et il faut l'espérer, temporaire, des activités, une réunion s'est tenue avec le Directeur général de la SONADEZI et ses principaux collaborateurs. Le travail réalisé jusqu'alors a fait l'objet d'un examen détaillé et des recommandations ont été formulées au sujet de la reprise de projet lorsque la situation militaire et politique le permettront. En gros, on avait recommandé de :

- a) Réorganiser le siège de la SONADEZI dès que la situation le permettrait;
- b) Constituer un groupe chargé de l'étude de domaines agro-industriels;
- c) Conserver et, lorsque la situation le permettrait, renforcer le personnel de la Division des services industriels,

Il a été convenu que, quand la situation militaire et politique le permettrait, le Directeur général de la SONADEZI demanderait au Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de faire le nécessaire pour que le projet soit repris sur la base du document relatif au projet C et que tous les dossiers et documents seraient conservés à cette fin au siège de la SONADEZI.

INTRODUCTION

Origine

La Société nationale pour le développement de zones industrielles (SONADEZI), créée par le décret N° 41 KT de décembre 1973, est chargée de l'aménagement de tous les domaines industriels au Viet-Nam. Son conseil d'administration est présidé par le Ministre de l'industrie. La SONADEZI a constaté que les travaux d'équipement, d'aménagement et d'organisation de ces domaines ainsi que l'étude des possibilités d'aménagement de la péninsule de Cam Ranh, considéré comme prioritaire en vertu d'une décision présidentielle du 21 mai 1974, progressaient trop lentement, faute de personnel expérimenté. En juin 1973, la SONADEZI avait sollicité (par l'intermédiaire du PNUD) une assistance de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

Dispositions officielles

Le projet initial (projet A) pour lequel la SONADEZI faisait fonction d'organisme coopérateur, a été approuvé en juin 1973 et a démarré le 1er avril 1974. Le projet élargi (projet C) a été approuvé en novembre 1974 et mis en route le 1er janvier 1975. Les fonds initialement alloués au projet A par le Gouvernement et le PNUD ont été absorbés par le projet C. Le montant révisé de la contribution totale du Gouvernement était de 60 000 dollars des Etats-Unis en monnaie locale et en nature. La contribution du PNUD était de 393 000 dollars des Etats-Unis. On prévoyait à l'origine que le projet ne prendrait fin qu'en décembre 1976, mais il a dû être suspendu le 30 avril 1975 par suite des hostilités dans la région.

Raisons de la suspension du projet

Vers la fin de mars 1975, le domaine industriel de Da Nang était déjà entre les mains du Viêt-cong. Au 6 avril, la péninsule de Cam Ranh et Can Tho au sud étaient devenus intenable. Il ne restait donc que le domaine industriel de Bien Hao et les régions de Long Binh et Tan Hai qui offraient certes des possibilités de développement industriel mais dont aucune ne pouvait être aménagée dans un avenir immédiat. Au 14 avril 1975,

le domaine industriel de Bien Hoa, qui servait à développer les activités de la Division des services industriels, avait pratiquement cessé de fonctionner; les quelques entreprises qui y demeuraient ne travaillaient qu'à 15 ou 20 % de leur capacité.

Dans ces conditions, le Directeur du projet a estimé qu'il était de son devoir d'informer l'ONUDI et le PNUD que les activités du projet ne pourraient se poursuivre au-delà du 1er mai 1975. Sa recommandation de suspendre le projet a été approuvée par l'ONUDI et le PNUD le 17 avril 1975. Le Directeur général de la SONADEZI a entériné cette décision, étant entendu que le projet dans son ensemble serait repris dès que les circonstances le permettraient.

Objectifs du projet

Les objectifs à court terme des projets A et C étaient essentiellement les mêmes, à cela près que le projet C mettait davantage l'accent sur l'aménagement de Cam Ranh et sur la formation du personnel nécessaire pour la gestion du complexe de Cam Ranh et des autres domaines. Reconnaisant en outre, l'importance des domaines agro-industriels, on avait entrepris de constituer une équipe chargée de l'étude de ces domaines et un organisme de gestion.

Les objectifs immédiats des projets étaient les suivants :

- a) Se fondant sur l'organisation qui a déjà été mise en place pour les domaines industriels et sur le programme concernant la création de nouveaux domaines, améliorer la gestion de la SONADEZI et assurer ainsi une meilleure utilisation des domaines industriels et la création d'industries viables;
- b) Aider le Directeur général de la SONADEZI à formuler des politiques et des programmes pour l'implantation de nouveaux domaines industriels dans le cadre de la politique de décentralisation industrielle et de mise en place du réseau de services publics dont le Viet-Nam aura besoin pour le développement économique des domaines industriels dans l'après-guerre;

- c) Evaluer les études de faisabilité touchant l'implantation de nouveaux domaines industriels, en faisant appel à une assistance bilatérale, et donner des avis sur l'emplacement et l'aménagement de ces domaines;
- d) Organiser les services industriels destinés aux petits et moyens domaines industriels existant au Viet-Nam ou qui doivent y être créés. Ces services de vulgarisation porteront sur tous les problèmes pour lesquels les entreprises industrielles locales ont besoin de l'avis de spécialistes : financement, études de marché, gestion, organisation de la production, choix du matériel, etc.
- e) Assurer la formation des spécialistes de la SONADEZI en matière de création et de gestion de domaines industriels ainsi que d'organisation et de fonctionnement des services correspondants.

L'objectif à long terme était la formation pratique du personnel technique et administratif des domaines industriels. A cet effet, tous les homologues devaient participer à des activités opérationnelles; le projet prévoyait en outre l'octroi de sept bourses (avec le concours du domaine industriel de Selangor en Malaisie et du domaine industriel de la municipalité de Jurong à Singapour). A leur retour, les stagiaires devaient occuper des postes de direction dans leur spécialité pour assumer par la suite avec l'aide des experts de l'ONUDI, la responsabilité de leurs services respectifs. On se proposait de recruter cinq experts pour des périodes de courte durée comme conseillers pour l'aménagement de Cam Ranh; leurs missions devaient être coordonnées avec le calendrier des travaux d'aménagement.

L'un des principes de base que la SONADEZI a formulé pour le soumettre au Ministère de l'industrie et au Ministère de l'agriculture était que les domaines agro-industriels à créer auraient chacun la même capacité de production, les mêmes installations et les mêmes caractéristiques opérationnelles. Une étude de faisabilité a été réalisée et cette proposition pourrait inspirer une politique à long terme.

L'aménagement à Cam Ranh d'un complexe d'entreprises industrielles légères, moyennes et lourdes, comprenant une importante zone travaillant pour l'exportation, a fait l'objet d'un plan à long terme tendant à faire de Cam Ranh une pièce maîtresse du programme d'industrialisation du Viet-Nam. L'objectif à long terme était d'y concentrer certaines industries lourdes : constructions navales, pétrochimie, production d'engrais, fabrication de verre laminé, transformation du poisson de haute mer et travail du bois. Avec son port en eau profonde et ses ressources en matières premières, Cam Ranh se prêtait particulièrement bien à la réalisation d'un tel projet, dont l'exécution se serait échelonnée sur une période de 10 ans. Quant à la superficie de la zone à industrialiser, elle aurait atteint 12 000 hectares.

RECOMMANDATIONS

1. Aucune initiative ne doit être prise tant que la sécurité n'aura pas été rétablie dans l'ensemble du pays et notamment dans les zones dont on envisage de promouvoir le développement industriel.
2. Il faut se tenir prêt à relancer le projet dès que la situation sera redevenue sûre et que le Gouvernement aura demandé au PNUD de reprendre le travail.
3. Avant de reprendre les activités, il faudra envoyer à Saigon un fonctionnaire en mission préliminaire pour examiner avec la SONADEZI toutes modifications importantes que pourraient subir les objectifs, les conditions d'exécution ou le financement du projet.

CONCLUSIONS

Les objectifs premiers du projet n'ont pas été atteints, l'évacuation forcée des experts ayant sensiblement réduit le temps dont on disposait à cet effet. Le programme de planification, de réorganisation et de formation n'en a pas moins été appliqué et les tâches suivantes ont été menées à bien :

- a) Etude et élaboration d'un programme complet pour la réorganisation du siège central de la SONADEZI;
- b) Etablissement d'un plan à court terme pour l'aménagement de Cam Ranh, qui prévoyait en particulier l'installation dans cette localité d'un bureau technique et administratif;
- c) Création d'une division des services industriels;
- d) Réalisation d'une étude de faisabilité sur l'aménagement d'un domaine agro-industriel type.

Tous les homologues nommés par le SONADEZI et la plupart de ses techniciens et administrateurs ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté. Le personnel technique avait en général une bonne formation théorique, mais son expérience pratique était le plus souvent très limitée. Au cas où le projet serait repris, il faudrait accorder de nouveau une attention spéciale aux activités de caractère pratique.

L'interruption du projet est d'autant plus regrettable que la formation pratique prévue était en rapport direct avec l'aménagement l'organisation des domaines de Cam Ranh, de Can Tho et de Da Nang. Les formalités d'octroi de sept bourses étaient pratiquement achevées, des dispositions préliminaires ayant été prises au cours d'un voyage du directeur du projet à Singapour et en Malaisie. On avait sélectionné les candidats, approuvé les candidatures et établi les dossiers nécessaires. Cependant, le Gouvernement a décidé qu'aucune bourse ne serait attribuée en raison de la situation militaire.

Dans un climat politique favorable, Cam Ranh offrirait des possibilités d'investissement particulièrement importantes à cet égard, il est extrêmement regrettable qu'il ait fallu par suite des troubles renoncer à y créer un chantier naval où l'on devait construire des navires tirant jusqu'à 15 000 tonnes, car ce chantier aurait certainement joué un rôle de catalyseur.

Assistance technique

Si le projet est repris, la SCHAEFFLI sollicitera le concours d'un expert en marketing pour organiser les services dont elle entend faire bénéficier l'industrie. Il se pourrait aussi qu'il faille recruter un spécialiste des zones industrielles travaillant pour l'exportation qui serait chargé d'étudier de près la proposition d'aménager une zone de ce genre à Cam Ranh.

Annexe I

DOCUMENTATION ETABLIE POUR LE PROJET

Les documents énumérés ci-après ont été établis au cours du projet et ont été versés au dossier :

1. Contrat type pour la location du terrain des domaines ou des parcs industriels;
2. Planification et contrôle de la production à Vinyo;
3. Aménagement de complexes industriels de Cam Ranh : demande d'un crédit de 1 million de dollars des Etats-Unis;
4. Réorganisation de la SONADEZI;
5. Notes sur l'aménagement de complexes industriels;
6. Domaines agro-industriels types pour le Viet-Nam;
7. Descriptif du projet : étude préliminaire de l'implantation d'une importante zone franche industrielle à Cam Ranh disposant de son propre aéroport et de son propre port maritime;
8. Rapport sur l'utilisation éventuelle de Cam Ranh comme centre de secours aux réfugiés.

Annexe II

PRINCIPAUX ELEMENTS DE MATERIEL ACHETES
PAR L'ENTREPRISE DU PNUD ET DE L'ONUDI

Deux voitures intérieures Mazda 929

Des paiements ont été effectués pour des voitures équipées d'un système de climatisation, mais les véhicules livrés n'étaient pas climatisés. Le directeur du projet a demandé au Représentant résident adjoint du PNUD d'actionner le fournisseur en revendication.

En raison de l'état d'urgence et de l'insuffisance des moyens de transport dont disposaient les services du Haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, il a été convenu que ces services achèteraient une de ces voitures au prix coûtant pour leur propre usage.

Articles non reçus

Le PNUD a commandé à Hong-Kong les articles suivants qui, par suite de l'état d'urgence, n'ont pas été reçus :

- 1 machine à photocopier
- 1 projecteur
- Papier pour copies
- Diapositives
- 1 écran
- 1 machine à écrire
- 1 bouteille de recharge de dispermant.

Annexe III

PERSONNEL DU PROJET

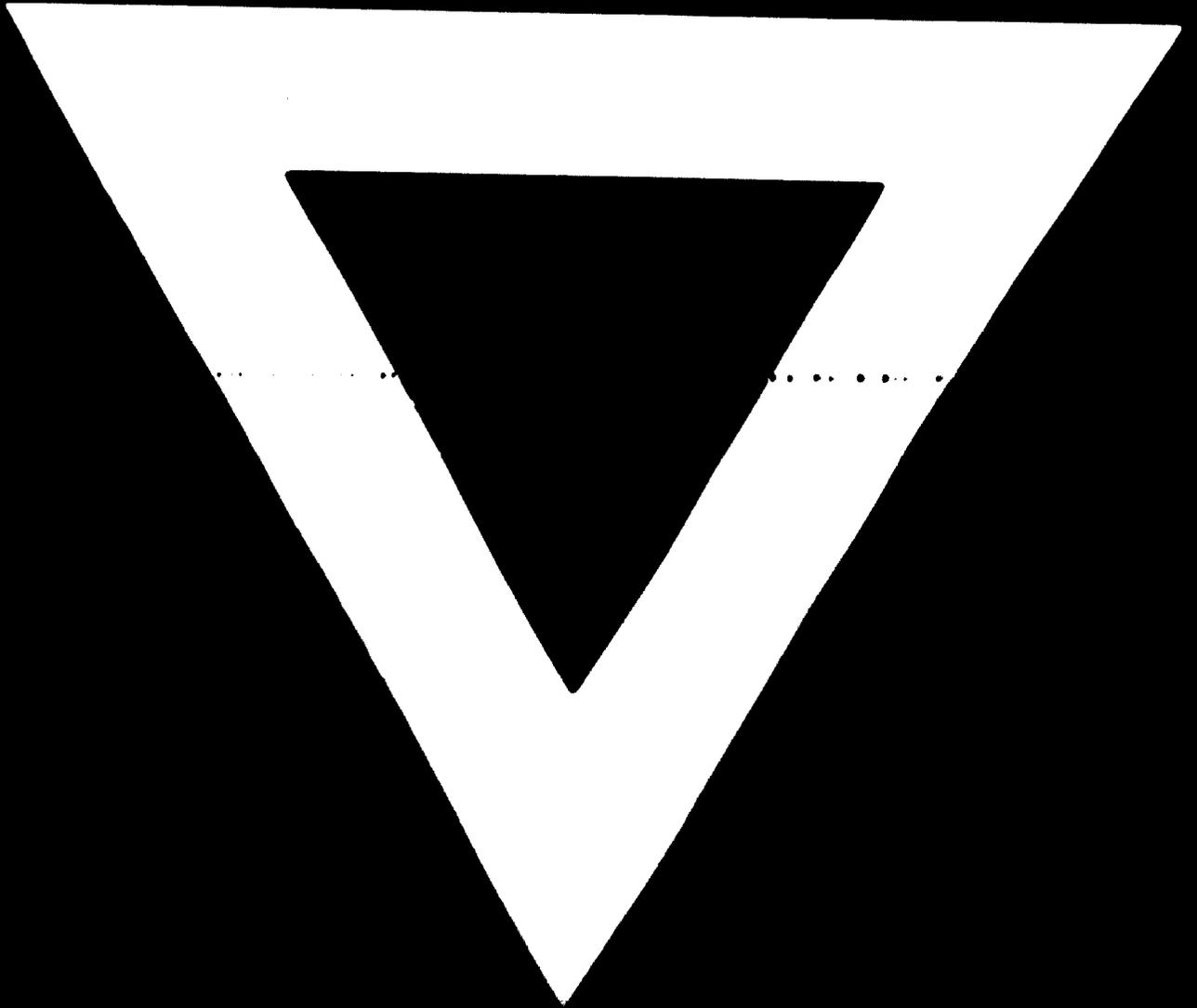
Personnel de l'ONUDI

E.R. Adams, conseiller pour les domaines industriels
J.A. Elvenaes, conseiller pour les services industriels

Cadres de contrepartie

H.T. Khoi, aménagement de Cam Ranh
D.V. Hoa, services industriels
H.T. L. Ha, services industriels
N.V. Sang, développement industriel. Directeur des services techniques
T.V. Tham, chef du service des chantiers
H.T. Duc, directeur du domaine industriel de Bien Hoa.





76 . 01 . 21